



## Liquidation matrimoniale difficile

Par **Anonyme91210**, le **26/05/2016** à **14:38**

Bonjour!

Besoin de conseils :

Divorce prononcé .Procédure terminée. le problème c'est la liquidation

Mon ex (qui a eu l'attribution à titre payant à l'ONC) a totalement refusé de mettre la maison en vente pendant les 4 années qu'a duré la procédure sur la base du calcul suivant :

La part du crédit qu'il a payé à ma place est supérieure à l'indemnité d'occupation (la faute à la décote de 20% sur la valeur locative) techniquement je lui dois donc de l'argent...

La maison a enfin été vendue il y a peu c'est déjà un poids en moins !

Alors que nous aurions pu solder les comptes en annulant la part de credit face à l'indemnité d'occupation et repartir chacun à 0. Monsieur me réclame la différence du crédit par rapport à l'indemnité. Je n'ai pas cette somme. Il a aussi demandé à changer de notaire car celui qui a fait la vente de la maison ne lui plait pas (alors qu'il n'y a qu'une toute petite somme à se partager !!), bonjour les frais inutiles que je ne peux pas non plus payer !

Pour être sure de récupérer la somme que je lui devrais, il refuse de me verser la prestation compensatoire qu'il me doit en disant que ce sera déduit de la somme dûe pour la maison (évidemment, il restera encore un complément à lui régler, il ne fera grâce d'aucun cents) Lui payer cette somme est impossible pour moi : dettes contractées pour la séparation, petit salaire...

Sans compter que c'est son refus de vendre la maison (qu'il occupait alors que de mon côté j'ai dû me reloger entièrement) qui fait que la somme a augmenté !

Comment me sortir de ce pétrin sans trop de casse ???